

eut la visite du duc de Medina-Sidonia, l'un des plus riches seigneurs de l'Espagne. Le duc, grand amateur de peinture, en même temps que connaisseur, fut frappé de la beauté de cette composition magistrale, et proposa à l'artiste de la lui céder pour une somme considérable :

—Je ne le puis, répondit le peintre, cette toile est promise.

—Et qui donc sera assez riche pour vous la payer ? reprit le duc. Nommez-moi l'acquéreur de ce chef-d'œuvre.

—Le couvent des capucins de Séville, répliqua Murillo.

—Les capucins ! exclama le duc ; mais ils sont pauvres comme Job ? Quelle somme vous est-il promise ?

Douze cents réaux (trois cents francs) pour un tableau dont je pourrais vous donner douze cents écus d'or !... Vous n'y pensez pas, Murillo ?...

—Si fait, répartit le grand peintre, mais les arts ne seraient pas digne de leur origine céleste si leurs productions ne servaient qu'à orner les palais des heureux et des puissants de la terre. Il faut que l'étable de Bethléem ait ses splendeurs comme les salons des publicains et des grands d'Espagne.

Peu de jours après, le 8 février 1663. Murillo remettait aux moines de Séville l'annonciation et employait les 1,200 réaux qui en étaient le prix à acheter des vases sacrés pour l'humble capucinière, ajoutant ainsi au monument de son génie un acte de désintéressement et de charité.

ANEDOTES,

— Vers l'an 1450, il y eut à Tunis une peste qui donna lieu à un fait assez particulier. Un prêtre de la mission, nommé Levacher, qui demeurait dans cette ville avait avec lui un autre prêtre de la même mission, nommé Guérin. La peste ayant frappé le premier, il fut en peu de temps tenu pour mort, et on se mit en devoir de l'ensevelir. M. Guérin écrivit en conséquence à M. Vincent, supérieur général de la mission, passé en France, qu'il avait plu à Dieu de disposer de M. Levacher, et qu'il allait le faire por-

ter en terre. La lettre fut aussitôt remise à un capitaine de vaisseau, qui était près de partir pour la France. Comme on était sur le point de mettre M. Levacher dans la bierre, il fit quelques mouvements qui indiquèrent qu'il n'était pas mort. Aussitôt on le tira de son suaire, et on le remit dans son lit. Cependant M. Guérin fut aussi frappé de la peste, avec tant de violence qu'elle le tua véritablement en peu d'heures, et il fut enterré. Quelques jours s'étant passés, et M. Levacher bien rétabli, ne sachant pas ce que M. Guérin avait écrit de lui, manda aussitôt à M. Vincent que Dieu avait disposé de M. Guérin, et envoya sa lettre au capitaine prêt à partir. C'était le même qui avait reçu la première, et qui attendait pour son départ un vent favorable. Le voyage ayant été heureux, le supérieur général de la mission reçut en même temps les deux lettres, dont la date ne différait pas beaucoup. On peut juger quelle fut la surprise de ce supérieur, de recevoir deux lettres de deux qui mandaient la mort l'un de l'autre, de la même manière, et avec les mêmes circonstances. On ne pouvait méconnaître leur écriture, ni le cachet de la mission. On ne savait enfin que penser de cette aventure, dont le mystère ne fut éclairci que quelques mois après.

—Il est d'usage, dans plusieurs villes de la Manche d'Ancôme, d'inviter son voisin quand on a tué un cochon. Un bourgeois d'une de ces villes, qui aurait bien voulu éviter cette dépense, alla prendre avis d'un de ses confrères, qui lui conseilla de dire qu'on lui avait volé son cochon. Le donneur d'avis alla lui-même, la nuit l'enlever. Le pauvre bourgeois ne le trouvant plus, courut aussitôt faire ses condoléances chez le confrère, et jura ses grands dieux que son cochon lui avait été enlevé. "Vous faites très bien de parler ainsi, lui dit le voleur ; c'est ce que je vous avait conseillé."

—Christine, reine de Suède, ayant écouté une harangue, dont la longueur l'avait ennuyée. M. Voisin la supplia de témoigner sa satisfaction à celui qui

l'avait faite. Cela est juste, dit-elle, quand ce ne serait qu'à cause qu'il vient de finir.

—Le Prince de Condé passant par la ville de Sens, fut haragué par l'abbé Boileau, qui était alors doyen de la cathédrale de Sens, fut chargé de porter la parole à la tête du chapitre. M. le prince voulant se procurer le plaisir de déconcerter l'orateur, affecta d'avancer sa tête du côté du doyen, comme pour le mieux entendre, mais en effet pour le faire manquer. L'abbé Boileau, qui s'aperçut de la malice, feignit d'être étonné et interdit, et commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : "Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paraissant devant elle à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques, car si j'étais à la tête d'une armée de trente mille hommes je tremblerais bien d'avantage," M. le Prince charmé de ce début qui annonçait un homme d'esprit, embrassa l'orateur ; et quand on lui eut dit que c'était le frère Drespreaux, il redoubla ses caresses, et le retint à dîner.

—On pillait la maison d'un riche négociant. Un Arabe ayant mis la main sur un sac plein d'or, et craignant que les gens attroupés dans la maison et dans la rue ne lui enlèvent sa proie, s'avisait de la jeter dans une des marmittes qui étaient auprès du feu de la cuisine. Ensuite ayant mis la marmite sur sa tête, il se retira en grande diligence. Ceux qui le virent rirent beaucoup de ce qu'il s'était arrêté à une marmite pleine de viande, pendant que tous les autres emportaient des choses précieuses. Le pauvre homme, en continuant son chemin, sans s'arrêter, leur disait : J'ai pris ce qui est présentement le plus nécessaire à ma famille ; et il passa de cette manière sans perdre son butin.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cent par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *fran-ches* de port, et comme suit : [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]